



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 22614

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées quelles conclusions premières le Gouvernement tire de l'application nouvelle de la loi sur le droit des malades.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22614

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5957